#### ENJEU F - METTRE EN ŒUVRE LE S.AG.E.

#### 3 objectifs

- Pour renforcer et légitimer l'animation à l'échelle du territoire du S.A.G.E. (C.L.E.),
- Pour informer sur le S.A.G.E. et ses mesures
  - \* Diffusion du S.A.G.E. auprès de tous les acteurs (élus, usagers, professionnels, habitants, voire scolaires),
  - \* Suivi et évaluation (tableau de bord).
- Pour échanger sur le S.A.G.E.
  - × Forum de l'eau,
  - \* Pôle Local d'Information sur l'Aménagement et la Gestion des Eaux.

#### 7 mesures

Préconiser	Connaître	Informer	Mutualiser
<b>3</b>	<b>③</b>	<b>①</b>	#1141
1	3	3	3



## LA SUITE DU S.A.G.E. "LEYRE, COURS D'EAU CÔTIERS ET MILIEUX ASSOCIÉS"

## Une consultation élargie après son approbation par la C.L.E.

- Avis des collectivités, des services de l'État et des chambres consulaires,
- Avis du Comité de bassin Adour-Garonne,
- Consultation du public,
- Un arrêté préfectoral
- PHASE DE MISE EN ŒUVRE.

Les documents du S.A.G.E. seront disponibles sur le site du Parc (<a href="http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/">http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/</a> – Rubrique Lien à partir de juillet 2006.

#### Projet de S.A.G.E.

Document

#### État des lieux

Document

Atlas cartographique

#### Délimitation des zones vertes

Document explicatif

Atlas cartographique des zones vertes

Document réalisé par C. NAVROT, cellule animation de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. "Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés", avril 2006.

<u>Contact</u>: C.L.E. du S.A.G.E., maison du Parc, 33 route de Bayonne, 33830 BELIN-BELIET / téléphone: 05.57.71.99.99. / courriel : sage-leyre@parc-landes-de-gascogne.fr.

# SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX LEYRE, COURS D'EAU CÔTIERS ET MILIEUX ASSOCIÉS

## UN TERRITOIRE, UNE RESSOURCE EN EAU, DES USAGES

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) a pour vocation de préserver une ressource en eau et des milieux aquatiques de qualité et anticiper une gestion équilibrée au regard des évolutions des activités.

## LE S.A.G.E. "LEYRE, COURS D'EAU CÔTIERS ET MILIEUX ASSOCIÉS"

#### Un territoire et une assemblée

Un territoire de 43 communes	Une Commission Locale de l'Eau de 56 membres
Un territoire cohérent pour la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques	La C.L.E. est l'assemblée délibérante qui élabore le S.A.G.E. et suit sa mise en œuvre
4 entités - Bassin versant de la Leyre et ses affluents, - Bassin versant côtiers du bassin d'Arcachon, - Secteurs de lagunes (Est de la Leyre), - Nappes plio-quaternaires.	3 collèges Élus (50%) Usagers (25%) État (25%)

## 1 parti pris

- Échange et partage sur la ressource en eau
  - \* Participation active des membres de la C.L.E.
  - \* Appui d'experts et d'organismes spécialisés

#### 3 ans d'incubation

Une implication forte de tous les acteurs	Des document validés par la C.L.E.	Un projet de S.A.G.E. validé le 2 mars 2006
10 séances plénières de la CLE 60 réunions de commissions 5 réunions publiques 2 lettres d'information	1 état des lieux 1 diagnostic 1 projet de SAGE	6 enjeux 21 objectifs 45 mesures

## LE PROJET DE S.A.G.E. C'EST

- Un outil de travail pour les années à venir,
- Un outil de prévention face au développement du territoire (urbanisation et activités),
- Un lieu de partage et d'échange (Commission Locale de l'Eau),
- Un projet en constante évolution.

## ENJEU A – AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES EN PRÉVISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET DE L'URBANISATION.

## 5 objectifs (dont 1 commun avec l'enjeu B)

- Pour respecter les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et prendre en compte les spécificités du territoire,
  - \* Atteindre le "bon état" des eaux à l'horizon 2015,
  - Caractériser les activités sensibles du territoire (pisciculture, activités nautiques, conchyliculture, pêche de loisirs),
  - \* Renforcer et adapter les suivis qualité.
- Pour maîtriser les transferts et les flux vers le bassin d'Arcachon par une meilleure connaissance des produits et des pratiques <u>quel que soit le type d'usage</u> (agriculture, sylviculture, particuliers, infrastructures,...),
- Pour limiter et améliorer les rejets et la gestion des eaux usées afin de préserver les milieux récepteurs et de prendre en compte les spécificités du territoire.

#### 13 mesures

Préconiser	Connaître	Informer	Mutualiser	Agir
\$	<b>③</b>	<b>①</b>	<b>#††‡</b> †	Time.
4	6	5	1	3

Pages 13 à 39 du Projet de S.A.G.E.

NB : chaque mesure du S.A.G.E. peut correspondre à plusieurs type (préconiser, connaître, informer, mutualiser, agir)

## ENJEU B - Assurer une gestion hydraulique satisfaisante pour les milieux et les usages.

## 3 objectifs

- Pour fixer les règles de gestion hydraulique appropriées en fonction des débits caractéristiques et promouvoir les économies d'eau,
  - × Définir des référentiels.
- Pour prendre en compte les eaux pluviales en amont des projets et en fonction des spécificités des milieux (eaux pluviales comme une ressource et non un rejet),
  - \* Approche de bassin versant,
  - \* Schéma de maîtrise des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme,
  - \* Valorisation des eaux pluviales.
- Pour passer de la gestion individuelle des eaux de drainage et d'assainissement à une gestion par unités cohérentes.
  - Fonctionnement hydraulique des bassins versants.

#### 5 mesures

Préconiser	Connaître	Informer
	<b>(3)</b>	<b>(i)</b>
4	2	3

Pages 41 à 52 du Projet de S.A.G.E.

## **ENJEU C – OPTIMISER LA GESTION DE LA NAPPE PLIO-QUATERNAIRE.**

## 3 objectifs

- Pour améliorer la connaissance des nappes plio-quaternaires
  - × étude hydrogéologique,
- Pour améliorer la connaissance des prélèvements pour une meilleure appréciation des quantités prélevées dans le bilan de l'eau.

#### 3 mesures

Préconiser	Connaître
	<b>③</b>
1	2



## ENJEU D – Assurer une gestion raisonnée des réseaux super-Ficiels pour le maintien de l'équilibre biologique et physique.

#### 4 objectifs

- Pour définir les critères de différenciation cours d'eau naturels / autres émissaires,
- Pour préserver les cours d'eau naturels et appliquer les principes de gestion (préconisations d'interventions),
- Pour définir des principes de création et de gestion des émissaires aménagés (agricoles, sylvicoles, DFCI, infrastructures,...) qui préservent la ressource tout en répondant aux exigences des usages,
- Pour limiter le transport de sable.

#### 6 mesures

_			
	Préconiser	Connaître	Informer
		<b>③</b>	<b>①</b>
	4	3	2



## ENJEU E - Préserver et gérer les zones humides du territoire.

## 4 objectifs

- Pour préserver les zones humides du territoire pour leur rôle fonctionnel et patrimonial (continuité biologique de ces milieux, zones humides ouvertes, dynamique fluviale naturelle, sports de nature en zones vertes),
- Pour conserver les lagunes du territoire,
- Pour maintenir le Camp du Poteau comme milieu humide oligotrophe,
- Pour proposer des règles de gestion globales et systémiques pour les eaux du delta et des domaines endigués.

#### 11 mesures

Préconiser	Connaître	Informer
<b>3</b>	<b>③</b>	<b>(i)</b>
12	4	2

